

026 / 2023

Envoyé en préfecture le 10/11/2023

Reçu en préfecture le 10/11/2023

Publié le

Revenir  
à l'original

ID : 095-219503083-20231030-D026\_2023-DE

95308

Mairie d'Hérouville-en-Vexin - BUDGET COMMUNAL MI

Code INSEE

Commune

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

## DECISION MODIFICATIVE N° 3

## Virements de crédits

Nombre de membres en exercice 15

Nombre de membres présents 12

Nombre de suffrages exprimés 15

VOTES : Contre 0 Pour 15

Date de convocation : 23/10/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30/10/2023, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Eric BAERT, Maire.

Objet : Décision modificative n°3

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615221 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	10 400.00 €	
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>10 400.00 €</b>	
D 6411 : Personnel titulaire		5 000.00 €
D 6413 : Personnel non titulaire		1 000.00 €
D 6450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance		4 000.00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>		<b>10 000.00 €</b>
D 681 : Dot. aux amort., aux déprec. et aux prov. - Ch. fonctionnement		200.00 €
<b>TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre sections</b>		<b>200.00 €</b>
D 6541 : Créances admises en non-valeur		200.00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>		<b>200.00 €</b>

Signataires : BAERT Eric

CAPRON Celine

Certifié exécutoire par Eric BAERT, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/11/2023 et de la publication le 02/11/2023.

A Hérouville-en-Vexin, le 30/10/2023

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire



Le Maire,  
ERIC BAERT